

L'impôt—Loi

Les programmes destinés à accélérer l'utilisation du propane et du gaz naturel comprimé dans le secteur automobile, surtout pour les entreprises ayant un parc important de véhicules, ont déjà produit de bons résultats. Je suis convaincu que ces deux carburants seront utilisés de plus en plus dans les transports.

● (2100)

Canertech, la nouvelle société de la Couronne qui a son siège social à Winnipeg, créée dans le cadre du Programme énergétique national, s'attache déjà, en collaboration avec des entreprises privées, à mettre en œuvre des projets de recherche et de développement viables dans le domaine des formes d'énergie renouvelables. Grâce en partie à Canertech, les Canadiens auront accès à diverses formes d'énergie renouvelables, ainsi qu'à des formes d'énergie plus classiques.

Grâce aux programmes de conservation et de remplacement, la tendance à la hausse de la consommation de pétrole qui se manifestait tous les ans dans les années 70 a été enrayerée, et en 1981, la demande a fléchi d'environ 4.5 p. 100. On prévoit qu'en 1982, la demande de produits pétroliers raffinés baissera encore de 3.5 p. 100, ce qui nous aidera considérablement à assurer notre sécurité énergétique et notre autonomie pétrolière pour 1990.

Sur le plan de l'offre, le gouvernement a obtenu des résultats que le gouvernement précédent avait été incapable d'obtenir; il a signé une entente avec la principale province productrice, l'Alberta, il y a environ six mois et peu de temps après, avec d'autres provinces productrices, la Colombie-Britannique et la Saskatchewan. Ces accords nous permettent de prendre les dispositions nécessaires qui vont garantir aux Canadiens une source sûre d'approvisionnement en produits pétroliers pour des années à venir. Si nous ajoutons à cela les programmes de conservation et de remplacement dont j'ai déjà fait état, nous serons autosuffisants d'ici à 1990.

Le nouveau barème de prix pétroliers qui s'applique à toute la production depuis la présentation du Programme énergétique national correspondra à peu près au cours mondial. Les sociétés pétrolières canadiennes—en fait, toutes les sociétés pétrolières—se lanceront dans l'exploration pour découvrir de nouvelles sources de pétrole, assurées d'en tirer un bon prix. De plus, si elles explorent les terres du Canada, elles recevront du gouvernement fédéral des subventions d'encouragement à l'exploration pétrolière pour remplacer les anciennes provisions pour amortissement et promouvoir l'exploration. Tout cela est réel, monsieur l'Orateur, et il est évident que le programme d'encouragement à l'exploration pétrolière, qui fait partie du bill sur la sécurité énergétique qu'on présentera sous peu et auquel j'ai fait allusion, sera . . .

M. Andre: Quand?

M. MacLaren: J'ai dit tout à l'heure que ce sera d'ici quelques semaines. Comme résultat, l'exploration dans les régions neuves, les plus prometteuses au Canada, progressera à un rythme accéléré.

A l'intérieur de la province d'Alberta, le gouvernement albertain va offrir des subventions d'encouragement pétrolier identiques à celles qui sont offertes par le gouvernement fédéral sur les terres du Canada.

On a parlé du projet Alsands qui fait l'objet de nombreux entretiens en ce moment. J'entrevois avec optimisme l'issue des entretiens relatifs aux invitations qui ont été lancées à d'autres entreprises à participer à ce projet gigantesque, et j'ai confiance qu'il va être réalisé.

Il y a eu des pourparlers avec les gouvernements de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse pour lever les obstacles à la mise en valeur de ces régions prometteuses au large des côtes. A cet égard, j'aimerais citer la lettre adressée le 12 février par le premier ministre (M. Trudeau) au premier ministre de Terre-Neuve:

Vous espérez comme moi que nous parviendrons ce mois-ci à un règlement qui ménage les intérêts et les attributions des deux gouvernements. En outre, il doit tenir compte des besoins pressants de sécurité énergétique et de développement économique des Terre-Neuviens et de tous les Canadiens.

J'ai confiance que même dans le peu de temps qu'il reste, nous pourrons jeter les bases d'une collaboration qui garantisse le développement optimum de nos abondantes ressources en pétrole et en gaz sous-marins.

Ce bref passage résume l'attitude du gouvernement fédéral devant la question de la compétence et du développement offshore. Notre point de vue, c'est qu'il faut instaurer maintenant un régime qui donne satisfaction aux gouvernements provinciaux et fédéral, et qui permette un développement prochain de ces zones prometteuses de recherche pétrolière.

En ce qui concerne les terres de l'Ouest qui renferment du pétrole brut naturel, il apparaît depuis un certain temps déjà que le volume actuel de nos exportations de gaz naturel reste bien en-deçà des quantités approuvées par l'Office national de l'énergie. Actuellement, moins de 60 p. 100 des contrats approuvés par l'Office national de l'énergie fournissent du gaz au marché américain. En fait, depuis deux ans ou plus, les débouchés américains du gaz naturel du Canada se rétrécissent et les producteurs canadiens sont incapables d'y trouver de nouveaux marchés en concurrence avec les fournisseurs américains. Cette situation était déjà connue bien avant la présentation du Programme énergétique national. D'ailleurs, les députés se souviendront qu'avant la présentation du budget en octobre 1980, l'Association canadienne des entreprises de forage avait déjà déclaré qu'il y avait des excédents et que le nombre de puits forés était supérieur aux besoins prévus. De fait, malgré les énormes excédents de gaz naturel accumulés par l'industrie, moins de puits ont été forés en 1981 qu'en 1980, mais seulement un peu moins qu'en 1979.

M. Wilson: Et en 1974?

M. MacLaren: Le nombre en était plus élevé que jamais auparavant. Aujourd'hui, il y a plus de forages dans les gisements ordinaires, y compris en Alberta. Leur nombre est d'environ 76 p. 100 de ce qu'il était il y a un an, et de 80 p. 100 de ce qu'il atteignait en 1980.

M. Andre: C'est-à-dire?